

L'Agglomération Seine-Eure crée un réseau des enseignements artistiques pour un accès à la culture renforcé sur l'ensemble du territoire

Jeudi 19 décembre 2024

Dès le 1^{er} janvier 2025, l'Agglomération Seine-Eure sera dotée d'un nouveau réseau des enseignements artistiques, réunissant trois établissements d'enseignement musical, de théâtre et de danse. Ce réseau répond à l'objectif affirmé de renforcer l'accès à la culture sur l'ensemble des 60 communes du territoire.

Un réseau pour un maillage territorial optimal

Ce nouveau réseau des enseignements artistiques regroupe des établissements stratégiquement positionnés pour couvrir efficacement le territoire et proposer aux habitants une offre diversifiée et accessible. Il s'agit :

- du Conservatoire de musique et de théâtre Seine-Eure à Gaillon (530 élèves), reconnu pour son expérience en pratiques collectives.
- de l'École de musique, de danse et de théâtre Erik Satie à Pont-de-l'Arche (270 élèves), spécialisée dans l'enseignement de la danse.
- de l'École de musique et de théâtre Maurice Duruflé à Louviers (370 élèves), hébergée dans un magnifique bâtiment, qui peut bénéficier d'une belle montée en puissance.

Des avantages concrets pour les usagers

La création de ce réseau entraîne des bénéfices directs pour les habitants des 60 communes de l'Agglomération :

- **Une grille tarifaire unifiée à partir de septembre 2025** : auparavant, seules 24 communes bénéficiaient de tarifs préférentiels. Désormais, l'accès à une tarification unique et équitable concernera l'ensemble des communes. Les modalités sont encore à définir.
- **Un accès simplifié aux inscriptions** : les habitants accéderont au même processus d'inscription, quel que soit l'établissement choisi.
- **Un rôle de pôle ressource** : grâce à un personnel qualifié et diplômé, le réseau proposera des interventions d'éducation artistique et culturelle au sein des centres de loisirs, écoles et résidences seniors, favorisant l'accès à la culture pour tous.

Un projet d'établissement commun à l'horizon 2025

L'année 2025 sera marquée par la co-construction d'un projet d'établissement commun, base essentielle pour obtenir le renouvellement ou l'obtention de nouveaux classements pour les établissements du réseau :

- Classement "musique" pour le Conservatoire de Gaillon (renouvellement).
- Classement "musique" pour l'École de musique de Louviers (nouvelle demande).
- Classement "danse" pour l'École de danse de Pont-de-l'Arche (nouvelle demande).

Ces reconnaissances nationales permettront de délivrer des brevets et certificats d'études musicales, valorisant les parcours des élèves.

Les conséquences de la création de ce réseau

La création de ce réseau entraîne la dissolution du syndicat intercommunal gestionnaire de l'École Erik Satie et le transfert des établissements sous la responsabilité de l'Agglomération Seine-Eure. Ce réseau réunit 1 300 élèves et mobilise 76 agents (professeurs, administratifs et techniques). La réorganisation de la totalité des emplois pourrait permettre d'accroître les temps de travail des agents actuellement à temps partiel.

Une dynamique territoriale renforcée

Enfin, ce réseau s'inscrit dans une démarche de coopération à l'échelle locale, avec des partenariats possibles avec les écoles de musique du Vaudreuil, de Saint-Pierre-du-Vauvray et le conservatoire intercommunal de musique et de danse de Val-de-Reuil, Léry et Poses. Objectif : intensifier la dynamique locale et s'appuyer sur les atouts de chaque structure au service des habitants et des usagers.

À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.



CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com

🔍 www.agglo-seine-eure.fr

Suivez-nous sur



**seine
-eure**
agglo